

Ordre du jour

Appel des conseillers municipaux et désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2022

Compte-rendu des décisions du Maire depuis la séance du 29 septembre 2022

MUNICIPALITE – INTERCOMMUNALITE

1. Convention de mise à disposition de la salle collective, allée du chemin vert, appartenant à Trois Moulins Habitat (TMH) au bénéfice de la Ville de Vaux-Le-Pénil
2. Convention de mise à disposition de deux emplacements de stationnement en sous-sol appartenant à Trois Moulins Habitat (TMH) au bénéfice de la Ville de Vaux-Le-Pénil
3. Convention de mise à disposition d'agents de Police Intercommunale entre la CAMVS et la commune

RESSOURCES HUMAINES

4. Création d'un poste d'apprenti au sein de la Direction de la communication et de l'Évènementiel
5. Modification du poste de responsable des marchés publics
6. Modification du tableau des effectifs
7. Acquisition de chèques CADHOC pour les enfants du personnel communal à l'occasion de Noël 2022

SERVICE TECHNIQUE – GRANDS PROJETS

8. Elaboration d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)
9. Inscription de l'opération <<développement des liaisons douces et des mobilités durables : aménagement de la rue de la mare a Quenette>> dans le contrat de relance de transition écologique 2023 (CRTE) de la CAMVS
10. Avenant n°4 à la convention de concession de distribution de chaleur entre la Commune et DALKIA
11. Renouvellement de la convention de mise à disposition par le Département de Seine-et-Marne d'abris-voyageurs

FINANCES – MARCHES PUBLICS

12. Décision modificative n°1 au Budget Annexe La Passerelle 2022
13. Décision modificative n°2 au Budget commune 2022
14. Ouverture de crédits budgétaires d'investissement avant le vote du BP 2023
15. Avenant n°7 au Marché de Performance Energétique avec la Société SOBECA SAS
16. Demande de subvention dans le cadre du développement des liaisons douces et des mobilités durables, rue de la Mare à Quenette

SCOLAIRE-PERISCOLAIRE

17. Convention de prise en charge des frais de scolarité d'un élève de Vaux-le-Pénil scolarisé en dispositif ULIS sur la commune de Verneuil L'Étang pour l'année 2021-2022
18. Participation de la ville de Melun aux frais de scolarité d'enfants Melunais scolarisés à Vaux-le-Pénil en dispositif ULIS pour l'année 2022-2023

Proposition d'une motion du groupe Vaux-le-Pénil, Humain, Citoyen et Solidaire, portant sur les dysfonctionnements dans les transports publics.

Remerciements

Questions des conseillers municipaux